

Questionnaire aux candidats aux élections législatives concernant les transports publics

La problématique

Les politiques déployées de longue date, aussi bien au niveau de l'**agglomération** qu'au niveau national, ont conduit à l'**étalement urbain**, à un déséquilibre géographique de l'**implantation des emplois** et ont favorisé l'usage de la **voiture individuelle**. En termes de déplacements ces politiques se traduisent par un **niveau de trafic automobile** de plus en plus **difficile** à maîtriser, qui a des conséquences **graves sur la santé** des habitants, sur l'environnement, et, de plus, impacte fortement le **budget des ménages**.

Qui sommes-nous ?

Le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise a été créé par des organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires), de jeunesse (UNL, UNEF), associatives (ATTAC, Maison des Femmes, Indecosa) et politiques (PCF, PG, NPA, Ensemble!, PAG38) convaincues de la nécessité de faire de la mobilité un droit pour toutes et tous, en réponse aux problèmes sociaux, sanitaires et environnementaux. Ce collectif comprend aujourd'hui des collectifs locaux (Grenoble, Saint Martin d'Hères, Fontaine, Saint Egrève). Il nous a paru utile au débat public de collecter auprès des candidates et candidats aux élections législatives leurs réflexions et propositions politiques en matière de transports publics. C'est pourquoi nous nous permettons de vous adresser ce document.

Le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise



- ◆ les conditions d'accès au **logement** ont fortement contribué à l'étalement urbain, repoussant à la **périphérie** les familles modestes en quête de logements **accessibles** ;
- ◆ au sein même de la métropole, il existe des **populations à très faibles ressources** pour qui le coût du transport est prohibitif, vivant souvent dans des quartiers mal ou moins desservis et subissant une sorte de double peine ;
- ◆ **Grenoble** fait partie des villes françaises **embouteillées** du fait, entre autres, d'un nombre particulièrement élevé de déplacements domicile-travail en voiture individuelle (plus de **40 heures par an** perdues dans les bouchons selon une étude de l'INRIX) [1];
- ◆ d'après les comptages **340 000 véhicules** franchissent les limites du cœur de l'agglomération chaque jour ouvré (données AURG);
- ◆ dans les grandes villes, la **pollution** entraîne une **perte d'espérance** de vie pouvant dépasser **2 ans**; à **Grenoble** plus d'une **centaine de personnes meurent** chaque année prématurément (48 000 en France) [2][3];
- ◆ selon un rapport sénatorial le **coût** de la **pollution atmosphérique** atteint **100 milliards d'euros** pour la France [4];
- ◆ à **Grenoble**, nous subissons régulièrement des **pics de pollution** et l'épisode de cet hiver a été particulièrement sévère, **entraînant** la mise en **gratuité** des réseaux de **transport** en commun;
- ◆ les **transports** contribuent fortement aux **changements climatiques** : ils sont à l'origine d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre.

Cette situation préoccupante devrait conduire **les élus** et les responsables des transports publics à prendre des **mesures fortes** en matière de transports, de manière à créer un vrai **droit à la mobilité**, en permettant à chaque habitant de se déplacer via des **transports de qualité** et en même temps **réduire** drastiquement les **nuisances** générées par le **trafic automobile**.

Par ailleurs, la **vente des tickets et abonnements représente 17% du budget du SMTC** [5] mais en déduisant la **participation** obligatoire des **employeurs** aux abonnements (loi de 2008) et le coût de la billettique, la part nette des usagers peut être évaluée à moins de **10%**;

[1] <http://www.ledauphine.com/france-monde/2014/03/04/le-niveau-d-embouteillages-automobiles-est-reparti-a-la-hausse-en-europe>

[2] <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/accés-direct/actualites/a-la-une/a-la-une-recherche/impact-sanitaire-de-la-pollution-atmospherique-a-lyon-et-grenoble-et-lien-avec-la-defaveur-sociale-72966.kjsp>

[3] http://invs.santepubliquefrance.fr/content/download/127203/452906/version/1/file/EQIS_Impacts_exposition_chronique.pdf

[4] <http://www.senat.fr/rap/r14-610-1/r14-610-11.pdf>

[5] <https://www.adès-grenoble.org/wordpress/2016/01/29/les-finances-du-smtc-en-equilibre-fragile/>

Question 1

La contribution des transports à la pollution atmosphérique et aux gaz à effets de serre est importante, que comptez-vous proposer en matière de transports pour que cette pollution diminue?

Question 2

Face à la saturation du trafic routier, êtes-vous en priorité favorable au renforcement des infrastructures routières urbaines (ex: rocade) ou au renforcement des infrastructures de transports collectifs urbains (TER, Tag, etc)?

Question 3

Pensez-vous que la gratuité des transports en commun urbains pour tout le monde, comme la pratiquent 29 communautés urbaines françaises, combinée à l'amélioration de l'offre peut être une mesure incitative pour augmenter la fréquentation des transports publics urbains et le report modal? Pourquoi?

Pensez-vous que la gratuité peut favoriser le droit à la mobilité?

Question 4

► Vous émettez des réserves sur les effets de la gratuité des transports collectifs urbains, pourquoi?

► Vous êtes favorable à la mise en place de la gratuité des transports collectifs urbains: comment envisagez-vous son financement?

- Par l'augmentation du « versement transport » ? oui non
- Par l'augmentation des impôts locaux ? oui non
- Par des subventions de l'État ? oui non
- Ou autrement ?

Question 5

Le taux du versement transport est variable selon les territoires*, pensez-vous qu'au niveau national une législation permettant aux collectivités locales d'avoir plus de contrôle sur ce taux pourrait être un levier afin de tenir compte des particularités locales ?

* http://www.editions-legislatives.fr/aboveille/bn/ibt_actuel/rh/indices/indp021285.html

Question 6

Êtes-vous favorable au rapprochement du pays Voironnais, du Grésivaudan et de la Métropole pour proposer une offre cohérente de transports (par ex: gratuité des parkings relais) ?

Question 7

Au niveau national, en complément de la loi de la transition énergétique, proposeriez-vous un plan de développement et d'investissements dans les réseaux de transports collectifs publics?

Question 8

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, êtes-vous favorable à mettre en place des mesures favorisant l'utilisation du rail par rapport à la route et à l'air ?

Une fois ce formulaire complété, n'oubliez pas de faire « **Enregistrer sous** » pour que votre texte soit enregistré. Vous pourrez ensuite nous retourner le formulaire à :

contact@gratuite-transports.listes.vox.coop ou à l'adresse suivante :

CGTPAG, Bourse du Travail chez CGT

32 avenue de l'Europe

38100 Grenoble cedex 2

En vous remerciant d'avoir répondu,

Le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise